

Une disposition des Règlements d'Optimist International, article VII, partie 5B, autorise les districts à adresser une demande de changement au conseil d'administration d'Optimist International quant aux cotisations annuelles. Une telle demande doit être approuvée par les deux tiers des voix exprimées des délégués accrédités au congrès annuel de district ou à un congrès de district spécialement convoqué qui doit être autorisé par le président international. Les demandes doivent être soumises au service des finances et de l'administration en vue d'être présentées au conseil d'administration. Celui-ci examinera les demandes de changement de cotisations de district seulement aux réunions régulières prévues. Ces demandes doivent comporter ce qui suit :

1. Une copie du procès-verbal du congrès énonçant le vote des délégués;
2. L'audit de l'année précédente ou une révision effectuée par un expert en comptabilité, un expert en comptabilité de gestion, un comptable général accrédité, un comptable agréé ou un comité de révision, accompagné du formulaire 990 de l'IRS pour le district.
3. Les demandes doivent être reçues au moins 90 jours avant la date d'entrée en vigueur de la proposition et doivent être accompagnées des demandes d'augmentation de cotisations actuelles et passées, du pourcentage du changement, des budgets du district des deux dernières années et du budget proposé de la prochaine année (incluant les liquidités en réserve) ainsi qu'une confirmation du nombre de votes et la manière dont les votes ont été obtenus par les délégués du district pour leur consentement.
4. Si un district ne respecte pas les Règlements internationaux ainsi que la politique D-4 concernant l'augmentation des cotisations de district dans les 90 jours suivant la notification de non-conformité adressée par le personnel d'Optimist International, alors Optimist International peut suspendre le paiement des allocations du district provenant des cotisations internationales jusqu'à ce que le district se conforme.

Le formulaire ci-joint doit être rempli et doit accompagner la demande d'augmentation de cotisations de district. Ce formulaire sera assigné à un membre du comité international de la vérification et des finances pour consultation avec le district avant l'approbation du conseil d'administration.

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUGMENTATION
DE COTISATIONS DE DISTRICT**

Toute demande doit être approuvée dans les 90 jours avant la date d'entrée en vigueur par les deux tiers des voix exprimées des délégués accrédités au congrès annuel de district ou à un congrès de district spécialement convoqué qui doit être autorisé par le président international.

Conformément à la politique D-4, la demande du district concernant l'augmentation de cotisations doit être soumise avec :

_____ Une copie du procès-verbal du congrès énonçant le vote des délégués, incluant une confirmation du nombre de votes et la manière dont les votes ont été obtenus par les délégués du district pour cedit consentement;

_____ L'audit de l'année précédente ou une révision effectuée par un expert en comptabilité, un expert en comptabilité de gestion, un comptable général accrédité, un comptable agréé ou un comité de révision;

_____ Formulaire 990 de l'IRS pour le district;

_____ Demandes d'augmentation de cotisations actuelles et passées, pourcentage du changement;

_____ Budgets du district des deux dernières années et budget proposé de la prochaine année (incluant les liquidités en réserve); et

Si un district ne respecte pas les Règlements internationaux ainsi que la politique D-4 concernant l'augmentation des cotisations de district dans les 90 jours suivant la notification de non-conformité adressée par le personnel d'Optimist International, alors Optimist International peut suspendre le paiement des allocations du district provenant des cotisations internationales jusqu'à ce que le district se conforme.

+++++

Ce formulaire a été assigné à un membre du comité international de la vérification et des finances qui a consulté le district avant l'approbation du conseil d'administration

J'ai révisé la demande du district _____ concernant une augmentation des cotisations et :
(nom du district)

_____ **J'APPUIE cette demande**

_____ **JE N'APPUIE PAS cette demande**

Membre du comité international de la vérification et des finances

(Déc. 1968; oct. 1971; juin 1973; juin 1979; mars 1983; mars 1989; juill. 1994; déc. 1994; déc. 1995; déc. 1996; déc. 2005; déc. 2008; juill. 2009; déc. 2011; avril 2016)